

# AGENDA 21 de Dieppe-Maritime

PROGRAMME D' ACTIONS



DIEPPE



MARITIME

# TRAVAILLER À L'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN ET DES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS

Dieppe-Martime a en charge la compétence transport de l'agglomération, autrefois assumée par le Syndicat intercommunal, le Strade. Le réseau urbain dessert 6 communes. Cependant, certaines ne bénéficient pas de modes de transports adaptés. Or, le diagnostic de l'Agenda 21 fait ressortir le besoin de créer des liens entre les communes du territoire et de lutter contre l'isolement. Dieppe-Martime souhaite donc réfléchir au développement de toutes les formes de déplacement et plus particulièrement à ceux favorisant les modes doux.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Améliorer l'accessibilité en transport en commun de l'ensemble des communes aux différents services et activités du territoire : zones d'activités, sport, culture, loisirs...
- ✦ Proposer une alternative crédible à l'utilisation de la voiture individuelle
- ✦ Lutter contre l'isolement en milieu rural



### A l'échelle globale

- ✦ **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**
  - ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ **Epanouissement de tous les êtres humains**
  - ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
  - ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Développer l'utilisation des transports en commun et / ou d'autres modes de déplacements que la voiture

### Objectifs opérationnels

- ✦ Trouver des solutions viables économiquement pour proposer une offre de transport dans l'ensemble des communes
- ✦ Définir un maillage de pistes cyclables cohérent, fonctionnel et lisible sur l'ensemble du territoire de l'agglomération

## Les actions à mener

### Action 1 Réaliser une étude globale sur la demande en transports en commun et les comportements en terme de déplacements dans l'agglomération

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service transport*

Réaliser un diagnostic précis des habitudes et des besoins de la population sur les déplacements, les points d'échange et les différents modes de transport disponibles. L'objectif sera d'apporter des réponses aux communes non desservies par le réseau urbain. Ce projet sera réalisé autour d'une démarche de concertation visant à connaître et donc à répondre au maximum aux besoins des habitants.

### Action 2 Elaborer un schéma directeur cyclable à l'échelle de l'agglomération afin de définir un réseau cohérent de pistes cyclables

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service transport*

Réfléchir de façon cohérente au développement des modes doux, et plus particulièrement des réseaux cyclables. Cela se traduira par une réflexion sur un maillage cohérent à partir des aménagements existants et projetés (Voie et Avenue Verte, boucle d'Offranville) et des axes principaux des communes qui visera à mettre en place des liaisons entre les différentes sections afin de créer un véritable réseau sur l'ensemble de l'agglomération. Les actions d'aménagement devront être adaptées et mettre en valeur les sites traversés. Les axes devront répondre aux différents types de déplacements : loisirs, tourisme, domicile / travail.

## Les résultats attendus

- ✦ Valoriser l'image du réseau de transports en commun et augmenter le nombre d'usagers
- ✦ Améliorer l'accessibilité de l'ensemble des communes de l'agglomération
- ✦ Développer une offre cohérente en transport en commun et en déplacements doux
- ✦ Diminuer la part de la voiture individuelle dans les déplacements

## L'évaluation

### Les indicateurs de résultats

- ✦ Fréquentation du service de transport en commun (nombre de tickets vendus) et du service de transport à la demande
- ✦ Nombre de communes desservies par du transport en commun
- ✦ Linéaire de pistes cyclables aménagées

## Calendrier

- |                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Action 1</b> | de janvier à décembre 2008<br>mise en place d'un schéma local des déplacements |
|                 | de janvier 2009 à 2010<br>mise en œuvre des préconisations                     |
| <b>Action 2</b> | de janvier 2009 à juin 2009  |

## Le pilotage - partenariat

**Partenaires à associer au chantier :** Département de Seine-Maritime (lignes interurbaines) et Région Haute-Normandie (TER), communes, associations d'usagers de transports en communs

# SENSIBILISER ET DONNER LES MOYENS AUX CITOYENS D'ÊTRE ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dieppe-Maritime a engagé, parallèlement à sa démarche d'élaboration de l'Agenda 21, des actions de sensibilisation au développement durable. La participation des habitants à ces actions ponctuelles a clairement montré l'attente et le besoin d'information sur cette thématique.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Améliorer et diversifier les actions et les outils de sensibilisation des citoyens sur différents thèmes portant sur le développement durable
- ✦ Créer une dynamique d'agglomération en faveur du développement durable
- ✦ Rapprocher Dieppe-Maritime et les citoyens

### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Permettre l'appropriation du développement durable par le plus grand nombre, responsabiliser et favoriser le changement des comportements
- ✦ Susciter et soutenir les initiatives d'habitants

### Objectifs opérationnels

- ✦ Faire de la semaine du développement durable un temps fort de mobilisation construit en partenariat avec les acteurs locaux qui le souhaitent
- ✦ Assurer en permanence une sensibilisation aux enjeux du développement durable
- ✦ Mettre en place des moyens (appel à projets) pour donner envie de prendre des initiatives
- ✦ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté auprès des jeunes

## Les actions à mener

### Action 3 Poursuivre et renforcer les animations lors de la Semaine du développement durable

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Faire de cette semaine nationale un moment fort de sensibilisation au développement durable pour tous les publics et inviter les acteurs du territoire à participer à cette semaine. Elle aura lieu annuellement du 1<sup>er</sup> au 7 avril.

### Action 4 Organiser des animations permanentes sur le développement durable

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Construire un programme de sensibilisation et d'information sur le développement durable tout au long de l'année afin de toucher tous les publics et tous les thèmes via différents outils : site Internet, magazine, conférence, opérations coup de poing...

### Action 5 Créer un appel à projets citoyens « développement durable »

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Organiser chaque année un appel à projets développement durable et offrir une dotation « coup de pouce » pour un ou deux projet(s).

### Action 6 Organiser des olympiades permettant des échanges entre jeunes de toute l'agglomération dans un cadre festif

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service sport et CISPD

## Les résultats attendus

- ✦ Permettre le développement de nouveaux projets dans les associations, collectifs d'habitants...
- ✦ S'adresser à des publics différents : diversité culturelle et générationnelle
- ✦ Faire évoluer les comportements notamment dans l'utilisation des transports en commun

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Fréquentation lors de la semaine du développement durable
- ✦ Nombre et type d'animations organisées pendant l'année

### Indicateurs de résultats

- ✦ Public touché par les animations

## Calendrier

Action 3 & 4 de janvier 2008 à 2010  
Action 5 & 6 de janvier 2009 à 2010

## Le pilotage - partenariat

Partenaires à associer au chantier : DIREN et Région Haute-Normandie, ADEME, ESTRAN, établissements scolaires...

# S'ENGAGER VERS UN TOURISME DURABLE

Dieppe-Maritime a réalisé sur son territoire une étude destinée à définir ses objectifs et un certain nombre d'actions à mettre en œuvre en matière de valorisation des atouts touristiques. Dieppe-Maritime a choisi de se doter d'un Office de tourisme d'agglomération pour promouvoir le territoire et ses trésors patrimoniaux. Cet organe, à l'écoute de la population, devra également être le porte-parole d'une politique favorisant le développement durable.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Investir dans la formation et susciter les initiatives dans de nouveaux champs potentiellement porteurs d'emploi comme le tourisme
- ✦ Valoriser le patrimoine naturel et culturel de l'agglomération



### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ **Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources**
- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- ✦ **Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables**

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Développer le tourisme tout en respectant l'identité du territoire et les équilibres écologiques

### Objectifs opérationnels

- ✦ Travailler sur une offre touristique qui réponde aux objectifs du développement durable
- ✦ Sensibiliser les publics et les prestataires touristiques
- ✦ Permettre aux habitants de profiter des activités touristiques développées
- ✦ Réduire l'impact des activités sur l'environnement et l'identité du territoire
- ✦ Rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les activités ou les sites touristiques

## Les actions à mener

### Action 7 Inscrire l'Office de tourisme d'agglomération dans une démarche de développement durable

*Pilotage : Office de tourisme Dieppe-Maritime*

L'Office de tourisme d'agglomération s'inscrira dans la politique de développement durable engagée par Dieppe-Maritime avec une démarche de promotion interne (mise en place d'un programme d'actions éco-responsables sur le fonctionnement de l'Office du tourisme) et une démarche de promotion externe (sensibilisation des prestataires touristiques aux démarches de qualité, au respect de l'environnement et du patrimoine, aux problématiques d'accessibilité ainsi qu'au label handicap, promotion des modes doux et alternatives à l'utilisation de la voiture et promotion des produits locaux).

### Action 8 Revaloriser les circuits de randonnée

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service tourisme*

Dieppe-Maritime qui actuellement n'intervient pas dans la gestion des chemins de randonnées souhaiterait étudier la possibilité d'un transfert de compétences dans ce domaine afin de développer une action cohérente de revalorisation des sentiers existants (balisage et entretien des sentiers, réalisation d'un topoguide...).

### Action 9 Réaménager la forêt d'Arques

*Pilotage : Office National des Forêts*

La forêt d'Arques, forêt périurbaine à proximité de Dieppe, offre un cadre naturel de loisir extrêmement riche pour les habitants et les touristes de l'agglomération. Cependant, elle mérite une valorisation en terme d'amélioration de l'accueil et de l'information, de conditions de stationnement, de suivi de la biodiversité, de balisage de sentiers, et d'accessibilité des aires récréatives et pédagogiques notamment pour les personnes à mobilité réduite.

## Les résultats attendus

- ✦ Promouvoir une image innovante de l'agglomération
- ✦ Favoriser l'attractivité du territoire liée à une offre touristique respectueuse de l'environnement
- ✦ Engager une certification de l'Office du tourisme (label de qualité, Iso 14001...)

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre de prestataires sensibilisés (nombre de réunions, nombre d'actions engagées)

### Indicateurs de résultats

- ✦ Taux de fréquentation de la forêt d'Arques
- ✦ Taux de fréquentation des chemins de randonnée (écocompteurs)

## Calendrier

<b>Action 7</b>	de juillet 2008 à 2010
<b>Action 8</b>	de janvier 2008 à 2010
<b>Action 9</b>	de juillet 2008 à déc. 2009

## Le pilotage - partenariat

**Co-pilote partenaire extérieur :** Office de tourisme Dieppe-Maritime, Office National des Forêts

**Partenaires à associer au chantier :** Région Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime, Syndicat mixte Terroir de Caux, communes, Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, communautés de communes...

# SYSTÉMATISER LA CONCERTATION SUR LES PROJETS D'AGGLOMÉRATION ET FAVORISER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'élaboration de l'Agenda 21 a fait l'objet d'une démarche participative associant communes, acteurs socio-économiques et habitants. Cette dynamique doit se poursuivre mais également être transposée à l'ensemble des projets et politiques menés par Dieppe-Maritime. La communauté d'agglomération, jeune institution, a besoin d'affirmer sa place et de faire connaître ses compétences car elle agit dans des domaines essentiels pour le quotidien des habitants et le développement du territoire. Il est donc essentiel de renforcer ces liens en associant davantage les acteurs et habitants du territoire à la construction, au suivi et à l'évaluation des projets.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Multiplier les occasions de mise au débat et de concertation autour des politiques menées sur le territoire
- ✦ Donner du sens au découpage institutionnel en renforçant les liens entre les habitants
- ✦ Développer des outils pour faire participer les citoyens à la vie communale et intercommunale : brochures, expositions, site Internet, conférences, séminaires...

### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ **Epanouissement de tous les êtres humains**
- ✦ **Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Intégrer progressivement une culture de la participation dans les pratiques des élus et des agents communautaires
- ✦ Enrichir les projets et les politiques communautaires et garantir leur réussite en intégrant des points de vue diversifiés voire en les construisant collectivement
- ✦ Diffuser des bonnes pratiques et inciter les communes à développer des outils de démocratie participative
- ✦ Améliorer la qualité des services rendus par la communauté d'agglomération et mieux répondre aux attentes de la population

### Objectifs opérationnels

- ✦ Systématiser les temps de concertation avec les acteurs socio-économiques et les habitants lors de l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets portés par Dieppe-Maritime
- ✦ Mettre en place des instances participatives permanentes mais aussi des outils selon les projets pour permettre différentes formes de participation, selon les centres d'intérêts, la disponibilité, le niveau de formation...

## Les actions à mener

### Action 10 Améliorer le mode de fonctionnement du Conseil de développement

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement

Créer un collège d'habitants et faciliter les moyens d'auto-saisie du conseil de développement afin d'organiser un dialogue régulier entre cette instance et le Bureau ou Conseil communautaire.

### Action 11 Intégrer la culture de la participation dans les processus de décisions (élus, services...)

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Sensibiliser les élus et les services aux méthodes participatives, de l'information à la co-production de projets en passant par la concertation ou l'évaluation participative par des outils tels que la « formation-actions », visites de sites ou témoignages et mettre en place une charte de bonnes pratiques.

### Action 12 Impliquer les habitants dans leur rôle de citoyen : organiser des forums du développement durable

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Il s'agit d'un temps fort, ouvert à tout public, organisé tous les 18 mois, pour présenter l'avancement de la démarche Agenda 21.

### Action 13 Accompagner les communes dans la mise en place d'instances participatives

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Inciter la mise en place de conseils de quartier ou d'autres instances en informant et en valorisant des expériences.

## Les résultats attendus

- ✦ Pérennité et qualité des travaux du Conseil de développement
- ✦ Meilleure connaissance de la Communauté d'agglomération par les acteurs socio-économiques et les habitants
- ✦ Meilleure compréhension et plus grande qualité des projets de Dieppe-Maritime
- ✦ Mise en place d'une dynamique de participation avec diversité d'acteurs

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre et type de projets montés en concertation avec la population

### Indicateurs de résultats

- ✦ Nombre de participants aux différents temps proposés

## Calendrier

Action 10	de 2007 à 2010
Action 11	de juillet 2008 à 2010
Action 12	de juillet 2009 à juillet 2010
Action 13	de janvier 2008 à 2010

## Le pilotage - partenariat

Partenaires associés au chantier : communes, habitants

# DÉVELOPPER DES PROJETS AUTOUR DU PATRIMOINE « CULTUREL »

Le territoire de la communauté d'agglomération présente une identité culturelle et patrimoniale forte. Dieppe est l'une des premières villes à avoir obtenu le label « ville d'Art et d'Histoire ». Elle a bénéficié d'un inventaire de son patrimoine bâti réalisé par le Service régional de l'inventaire, dans le cadre de sa labellisation « Dieppe, Ville d'Art et d'Histoire » en 1985. Ce travail est actuellement réactualisé et approfondi par un chercheur. Les 15 autres communes de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise ont fait l'objet, elles aussi, d'un recensement de leur patrimoine.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Mieux valoriser le patrimoine immatériel, les sites patrimoniaux et naturels emblématiques
- ✦ Valoriser et protéger la haute qualité des sites culturels et patrimoniaux
- ✦ Préserver la mémoire de l'architecture typique locale

### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ **Epanouissement de tous les êtres humains**
- ✦ **Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**
- ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel du territoire : pêche, histoire du territoire
- ✦ Créer du lien entre les habitants
- ✦ Permettre l'accès de tous à la culture
- ✦ Faire découvrir les richesses du territoire : patrimoine, culture aux habitants ainsi qu'aux touristes
- ✦ Renforcer l'image de l'agglomération et son attractivité à travers un label de qualité « Agglomération d'Art et d'Histoire »

### Objectifs opérationnels

- ✦ Travailler à une mise en valeur du patrimoine culturel de l'agglomération (patrimoine bâti, patrimoine immatériel...), notamment à partir de l'inventaire réalisé par Dieppe-Maritime
- ✦ Favoriser la découverte par les habitants du patrimoine des autres communes de l'agglomération
- ✦ Diversifier les activités afin de toucher les habitants de l'agglomération et les touristes
- ✦ Proposer une tarification incitative et unique pour les habitants de l'agglomération

## Les actions à mener

### Action 14 Travailler à l'extension du label « Art et Histoire » vers l'agglomération et au transfert du service animation du patrimoine

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle culture

Etudier le transfert du label « Art et Histoire » vers l'agglomération, coordonner et étendre les actions de valorisation et d'animation du patrimoine à l'ensemble du territoire de Dieppe-Maritime auprès de ses habitants, des publics jeunes, handicapés et touristiques : visite guidées, expositions, conférences, actions de sensibilisation au patrimoine de leur quartier...



## Les résultats attendus

- ✦ Augmentation de la participation des différents publics aux activités qui seront proposées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération
- ✦ Augmentation des demandes d'activités pour le jeune public
- ✦ Meilleure connaissance du patrimoine du territoire par les habitants
- ✦ Acquisition du label « Art et Histoire » par l'agglomération

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre d'activités pendant l'année
- ✦ Obtention du label « agglomération d'Art et d'Histoire »

### Indicateurs de résultats

- ✦ Taux de fréquentation des activités

## Calendrier

Action 14 de janvier 2009 à 2010

## Le pilotage - partenariat

Co-pilote ou partenaire extérieur : ville de Dieppe

Partenaires associés au chantier : DRAC et Région Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime

# PROTÉGER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS

Le territoire de l'agglomération dieppoise présente une diversité et une richesse de milieux naturels qui offrent un cadre de vie exceptionnel pour les habitants ainsi que pour les touristes. De plus, l'agglomération se situe sur les bassins versants de six rivières dont trois fleuves. Les milieux humides sont donc fortement présents. Cependant, à l'heure actuelle, certains milieux ne sont pas bien connus et pourraient être davantage valorisés.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Maîtriser le développement de l'urbanisation et se doter d'outils communs de planification entre les communes
- ✦ Protéger les espaces naturels et agricoles, les éléments paysagers ayant un rôle fonctionnel (haies, mares...) notamment dans les documents d'urbanisme
- ✦ Préserver la biodiversité des milieux remarquables



### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



#### Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources

- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Suivre et valoriser les espaces naturels de la communauté d'agglomération
- ✦ Offrir aux habitants actuels et futurs des paysages de grande qualité et jouer un rôle actif dans leur transformation
- ✦ Sensibiliser la population en lui montrant l'intérêt de préserver les espaces naturels

### Objectifs opérationnels

- ✦ Identifier les différents milieux naturels de l'agglomération
- ✦ Disposer de données quantitatives et qualitatives sur les milieux naturels permettant de planifier et de gérer l'étalement urbain, les mutations futures...
- ✦ Mettre en place une politique et un programme de valorisation et de préservation des milieux naturels
- ✦ Saisir l'opportunité de la gestion écologique et de l'entretien des espaces naturels pour développer des chantiers d'insertion

## Les actions à mener

### Action 15 Recenser les milieux naturels de l'agglomération

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement*

Préalablement à la définition d'une politique en matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel, il est indispensable de réaliser une étude globale qui servira à l'élaboration du futur SCOT. Ce travail nécessitera donc dans un premier temps d'identifier et de diagnostiquer les différents milieux naturels, les grandes unités paysagères ainsi que les éléments remarquables et dans un second temps de travailler à des préconisations pour valoriser et préserver ces milieux.

### Action 16 Mutualiser les moyens pour préserver, gérer et valoriser les espaces naturels

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Département de Seine-Maritime / conservatoire du littoral*

Dieppe-Maritime et le Département de Seine-Maritime ont souhaité établir un partenariat qui vise à partager leurs moyens pour la gestion et la valorisation des espaces naturels. Cela se traduira par la mutualisation d'un technicien spécialisé dans la gestion des espaces naturels avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

### Action 17 Revaloriser une zone humide de 160 hectares

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement*

Dieppe-Maritime souhaite étudier l'état des dernières zones humides présentes sur l'Arques et un projet global de valorisation d'une zone d'environ 160 ha en concertation étroite avec l'ensemble des propriétaires et des usagers.

### Action 18 Mettre en place un programme de sorties de découverte en partenariat avec les associations régionales et les acteurs locaux de protection de l'environnement

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement*

Développer tout au long de l'année une offre de sorties de découvertes thématiques (paysage local, rivière, avifaune...) complémentaires des parcours du littoral organisés sur la période estivale en partenariat avec l'ESTRAN.

## Les résultats attendus

- ✦ Améliorer la connaissance des milieux naturels et effectuer un suivi régulier de leur évolution
- ✦ Développer une offre d'animations pédagogiques tout au long de l'année
- ✦ Disposer d'outils d'aide à la décision et à la gestion de l'espace
- ✦ Développer et multiplier les partenariats avec les acteurs de la protection et de la gestion des espaces naturels
- ✦ Anticiper la mutation du monde rural et agricole en préservant certains milieux

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre d'animations ou visites organisées dans l'année

### Indicateurs de résultats

- ✦ Evolution de la superficie des zones valorisées ou à requalifier

## Calendrier

<b>Action 15</b>	de juillet 2008 à juin 2009
<b>Action 16</b>	de juillet 2008 à 2013
<b>Action 17</b>	de janvier à juin 2009
<b>Action 18</b>	de janvier 2009 à 2010

## Le pilotage - partenariat

**Co-pilote partenaire extérieur :** Département de Seine-Maritime et conservatoire du littoral (action 2)

**Financeurs :** Département de Seine-Maritime, Agence de l'eau Seine-Normandie, Dieppe-Maritime

**Partenaires associés au chantier :** Agence de l'eau, Région Haute-Normandie, Syndicats de bassins versants, Syndicat de rivière, Conservatoire naturel des sites de Haute-Normandie, ESTRAN...

# AMÉNAGER, RÉNOVER ET CONSTRUIRE AVEC DES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, en tant que maître d'ouvrage, construit ou réhabilite des bâtiments et gère des zones d'activités. Même si Dieppe-Maritime a intégré le développement durable dans ses marchés publics, il y a peu d'expériences de construction HQE dans l'agglomération, hormis le lycée Emulation, construit par la Région Haute-Normandie. Il est donc indispensable d'aller plus loin et que ces opérations fassent l'objet d'une réflexion approfondie dans ce domaine.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Maîtriser le développement de l'urbanisation
- ✦ Impulser une transformation des modes de vie et de déplacements pour sortir du tout voiture
- ✦ Réaliser quelques opérations exemplaires en termes de construction ou rénovation d'équipements publics économes en énergie...



### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
  - ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Agir pour favoriser la qualité sociale et environnementale des constructions publiques ou des opérations d'aménagement : construction neuve ou rénovation
- ✦ Inciter les investisseurs et / ou les autres institutions publiques du territoire (notamment les communes) à adopter ces exigences

### Objectifs opérationnels

- ✦ Travailler en partenariat avec tous les acteurs de la construction : centres de formation, chambres consulaires, institutions, bailleurs sociaux...
- ✦ Définir un « cadre de références », pour chaque type de projet, permettant de poser les exigences et faciliter le travail des porteurs du projet

## Les actions à mener

**Action 19** Définir un référentiel développement durable pour les quatre types de projet en travaillant prioritairement sur la cible énergétique et l'expérimenter sur deux ou trois bâtiments

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle technique et Pôle Développement et Aménagement*

Ce référentiel concernera trois types d'opérations :

- ✕ les opérations de constructions neuves et les rénovations ou petites réhabilitations dont Dieppe-Maritime est maître d'ouvrage
- ✕ les projets complexes d'aménagement de zones d'activités et de zones d'habitat d'intérêt communautaire
- ✕ les opérations de construction ou rénovation portées par des investisseurs privés ou bailleurs sociaux appelant des subventions de Dieppe-Maritime (ou d'un autre partenaire public)

**Action 20** Echanger les bonnes pratiques avec d'autres institutions du territoire et inciter les bailleurs sociaux ou privés à intégrer ces exigences pour leurs opérations de construction et de rénovation

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable*

L'objectif à moyen terme, est :

- ✕ de constituer un groupement d'acheteurs publics pour des éco-matériaux
- ✕ de mutualiser le référentiel construit au sein de Dieppe-Maritime

**Action 21** Favoriser le développement de la filière éco-construction sur le territoire

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement économique et Maison de l'emploi du bassin dieppois*

Travailler avec les chambres consulaires, les organismes de formation et les entreprises du BTP au développement de la filière éco-construction

## Les résultats attendus

- ✕ Réaliser quelques opérations exemplaires et reproductibles sur le territoire
- ✕ Permettre que ces exigences de développement durable deviennent systématiques
- ✕ Intégrer ces exigences dans la culture professionnelle des services communautaires
- ✕ Essaimer sur le territoire pour inciter les autres institutions (communes), les entreprises et les particuliers à rénover et construire avec les mêmes exigences
- ✕ Développer la filière éco-construction sur le territoire

## L'évaluation

### Indicateurs de résultats

- ✕ Nombre d'entreprises ou artisans spécialisés dans les éco-constructions
- ✕ Nombre de constructions réalisées avec des exigences de développement durable

## Calendrier

<b>Action 19</b>	de janvier 2008 à juin 2008
<b>Action 20</b>	de juillet 2008 à 2010
<b>Action 21</b>	de janvier 2008 à 2010

## Le pilotage - partenariat

**Co-pilote partenaire extérieur :** maison de l'emploi du bassin dieppois

**Partenaires associés au chantier :** ADEME, partenaires agissant sur la dimension de cohésion sociale (exemple : chantier d'insertion intervenant dans le BTP), chambres consulaires, bailleurs sociaux, organismes de formation

# FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS L'AGGLOMÉRATION

L'économie sociale et solidaire se caractérise par la poursuite d'objectifs économiques tout en reposant sur un fondement de solidarité : commerce équitable, aide aux personnes en difficulté ou en parcours d'insertion. Sur le territoire de l'agglomération, ces structures d'insertion par l'activité économique sont très peu nombreuses. Or, il existe des initiatives très riches à faire connaître et à diffuser. Au niveau régional, des outils sont mis en place pour développer l'économie sociale et solidaire. Il est intéressant de s'inscrire dans cette dynamique à l'échelle de la communauté d'agglomération.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Résoudre les difficultés de formation et d'emploi notamment le sous emploi féminin
- ✦ Prendre en compte la précarité et le mal être de certains habitants et renforcer les liens de solidarité
- ✦ Explorer certains champs d'activités : services aux industries, services à la personne, éco-activités, insertion par l'activité économique
- ✦ Favoriser pour tous les dynamiques de création et de reprise d'entreprises

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Inscrire le développement de l'économie sociale et solidaire comme un élément de la stratégie de développement économique de l'agglomération
- ✦ Créer des emplois accessibles à tous notamment pour les chômeurs de longue durée, les femmes et les personnes en situation de handicap
- ✦ Instituer un dialogue permanent entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et institutions publiques
- ✦ Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre entreprises classiques et acteurs de l'économie sociale et solidaire
- ✦ Développer des projets dans des champs d'activités peu présents : recyclage / réemploi de déchets, agriculture bio, services à la personnes, éco-construction...

### Objectifs opérationnels

- ✦ Mettre en valeur et favoriser la mise en réseau des initiatives existantes dans l'agglomération dieppoise
- ✦ Faciliter le montage de projets, prospecter de nouvelles initiatives en mobilisant des moyens humains au sein de Dieppe-Maritime
- ✦ Répondre aux besoins immobiliers de porteurs de projets d'économie sociale et solidaire
- ✦ Favoriser la structuration de filières d'activités inscrites dans une logique d'économie sociale et solidaire : agriculture bio, commerce équitable, éco-construction, réemploi des déchets...

### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains



**Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**



**Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables**

## Les actions à mener

### Action 22 Réaliser un diagnostic - projet de l'économie sociale et solidaire dans l'agglomération pour adopter un plan de développement

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement économique et développement durable et Pôle de cohésion sociale*

Dieppe-Maritime, compétente en matière de développement économique et d'emploi, souhaite développer de nouvelles filières économiques et permettre l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. Pour cela, l'agglomération identifiera et analysera les besoins, les projets existants, les difficultés des acteurs, les perspectives de développement à l'échelle du territoire et identifiera le rôle qu'elle peut jouer dans ce domaine. A partir de ce diagnostic, un plan d'actions pluriannuel pour le développement de l'économie sociale et solidaire sera déterminé.

### Action 23 Faire émerger des projets phares de l'économie sociale et solidaire

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement économique et développement durable et Pôle de cohésion sociale*

Dieppe-Maritime souhaite prospecter pour faire émerger de nouvelles initiatives d'activités qui pourraient répondre aux besoins du territoire.

### Action 24 Sensibiliser aux créations et reprises d'activités sous forme coopérative (SCOP ou SCIC)

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement économique et Maison de l'emploi du bassin dieppois*

Faire intervenir un correspondant de l'Union régionale des sociétés coopératives de production (URSCOP) dans des forums de la création d'entreprise. Organiser des permanences sur l'espace créateur de la Maison de l'emploi. Valoriser les expériences de SCOP de la région.

## Les résultats attendus

- ✦ Création d'emplois durables dans des entreprises d'économie sociale et solidaire
- ✦ Développement de nouvelles activités, nouveaux services innovants au plan social, environnemental, démocratique...
- ✦ Mise en place d'outils pour faciliter le développement de projets d'économie sociale et solidaire
- ✦ Partage d'expériences, mutualisation de moyens entre acteurs de l'économie sociale et solidaire
- ✦ Création de passerelles entre acteurs économiques classiques et économie sociale et solidaire
- ✦ Développement des liens entre Dieppe-Maritime et les acteurs de l'économie sociale et solidaire

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre de nouveaux projets prospectés

### Indicateurs de résultats

- ✦ Nombre d'emplois et de structures créés à 5 ans

## Calendrier

<b>Action 22</b>	de janvier à décembre 2008
<b>Action 23</b>	de juillet 2008 à 2010
<b>Action 24</b>	de janvier 2008 à 2010

## Le pilotage - partenariat

**Co-pilote partenaire extérieur :** Maison de l'emploi du bassin dieppois

**Partenaires associés au chantier :** chambres consulaires, Maison de l'emploi, Mission locale, Seine-Maritime Expansion, communes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, Région Haute-Normandie, ADRESS (association pour le développement régional de l'ESS), Département de Seine-Maritime

# PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PAYSAGES

Le territoire de la communauté d'agglomération présente une identité forte en terme de paysages et de sites naturels qui lui confère un attrait touristique et un cadre de vie exceptionnel. L'attractivité du littoral masque parfois l'intérêt des paysages « intérieurs » qui sont, eux aussi, à valoriser. Cependant, certains éléments remarquables sont menacés, comme les haies bocagères ou les talus cauchois et le paysage rural subit de nombreuses mutations.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Prendre en compte les richesses du patrimoine paysager et en particulier celui de l'intérieur des terres
- ✦ Eviter la disparition du petit patrimoine bâti qui se trouve en terrain privé afin de préserver la mémoire de l'architecture typique locale
- ✦ Prendre en compte la gestion paysagère et l'aménagement des entrées de ville

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Préserver et valoriser le cadre de vie et les paysages
- ✦ Anticiper les mutations futures du paysage notamment agricole
- ✦ Se doter d'une politique en matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel
- ✦ Renforcer l'attractivité du territoire en accentuant la qualité paysagère

### Objectifs opérationnels

- ✦ Acquérir une plus grande connaissance des unités paysagères et des éléments remarquables et les mettre en valeur
- ✦ Préserver la diversité des unités paysagères
- ✦ Mener des mesures de sensibilisation sur la préservation et la restauration du patrimoine paysager
- ✦ Valoriser le paysage agricole et son rôle écologique
- ✦ Intégrer ces préconisations au SCOT afin qu'elles deviennent réglementaires

### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



### Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources

- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les actions à mener

### Action 25 Réaliser un inventaire paysager à l'échelle de l'agglomération

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement

### Action 26 Définir un système d'aide à la restauration ou à la plantation

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement

### Action 27 Mener des actions de sensibilisation des propriétaires privés et publics

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement

Relayer les aides existantes, réaliser des conférences de sensibilisation sur le patrimoine naturel

### Action 28 Valoriser le paysage agricole

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement

Travailler étroitement avec les agriculteurs afin de revaloriser le paysage agricole : entretien des haies et de certains sentiers. Développer le principe des jachères fleuries.

### Action 29 Réfléchir à un circuit de découverte des éléments remarquables du patrimoine naturel par une route des paysages (selon les préconisations de l'inventaire paysager)

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service environnement

## Les résultats attendus

- ✖ Prendre en compte les préconisations dans les documents d'urbanisme
- ✖ Améliorer la qualité des paysages et la préservation du patrimoine naturel et notamment des éléments remarquables
- ✖ Améliorer la connaissance de ces éléments
- ✖ Améliorer la qualité des aménagements paysagers réalisés
- ✖ Mettre en valeur les paysages ruraux et agricoles
- ✖ Sensibiliser les habitants et les touristes aux richesses du patrimoine naturel

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✖ Nombre de communes intégrant les exigences de préservation dans les documents d'urbanisme

### Indicateurs de résultats

- ✖ Evolution du recensement (diminution des dégradations faites aux éléments remarquables du paysage)

## Calendrier

Action 25	de juillet 2008 à juillet 2009
Action 26	de juillet 2009 à 2010
Action 27	de juillet 2009 à 2010
Action 28	de juillet 2008 à 2010
Action 29	de janvier 2009 à juin 2009

## Le pilotage - partenariat

**Partenaires associés au chantier :** communes, CAUE, chambre d'agriculture, association Paysages de France, AREHN, Région Haute-Normandie et Département de Seine-Maritime

# CRÉER UNE DYNAMIQUE EN FAVEUR DE LA CRÉATION ET DE LA REPRISE D'ENTREPRISE

La question de la transmission de nombreuses PME ou TPE se pose dans l'agglomération comme sur d'autres territoires. Plusieurs structures interviennent donc en soutien aux porteurs de projets : chambres consulaires, boutique de gestion, association pour le droit à l'initiative économique, maison de l'emploi... A l'échelle de l'agglomération, la création d'activités est une priorité et il s'agit de renforcer les moyens d'actions de ces structures, de sensibiliser la population locale et notamment les jeunes ou les femmes à la création ou reprise d'entreprises.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Résoudre les difficultés de formation et d'emploi, dont le sous emploi féminin
- ✦ Renforcer les échanges et la mise en réseau des acteurs économiques du territoire
- ✦ Favoriser les dynamiques de création et de reprise d'entreprises



### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations



**Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables**

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Encourager les créations et reprises d'activité, notamment pour les personnes habituellement éloignées de la création
- ✦ Créer des synergies entre les porteurs de projets

### Objectifs opérationnels

- ✦ Renforcer les outils existants en matière d'accompagnement des porteurs de projets économiques
- ✦ Coordonner les acteurs et favoriser l'échange de bonnes pratiques en terme d'accompagnement de projets

## Les actions à mener

### Action 30 Etudier la faisabilité d'une couveuse ou d'une coopérative d'activités et d'emploi

*Pilotage : Maison de l'emploi du bassin dieppois*

Il s'agit d'un lieu de mutualisation entre porteurs de projets et support pour tester les activités avant la création. La première étape est de mener une étude de faisabilité afin de bien dimensionner le projet.

### Action 31 Favoriser le développement d'outils de finances solidaires

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement économique et développement durable*

Afin de soutenir et d'aider au développement et à la pérennisation des structures de l'économie sociale et solidaire et éventuellement d'autres entreprises, Dieppe-Maritime souhaite réfléchir au développement des outils de finances solidaires.

### Action 32 Travailler sur la mise en réseau (mutualisation d'expériences) et le parrainage des créateurs ou repreneurs

*Pilotage : Maison de l'emploi du bassin dieppois*

### Action 33 Participer aux campagnes de sensibilisation à destination du grand public sur la création ou reprise d'activités

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement économique*

La CCID organise des journées de la création d'entreprises. Dieppe-Maritime y participe.

## Les résultats attendus

- ✦ Favoriser la création ou reprise d'activités par des publics souvent éloignés de ces opportunités
- ✦ Augmenter le nombre de créations d'entreprises ou d'activités
- ✦ Eviter la disparition de PME et TPE à travers la reprise par les salariés eux-mêmes
- ✦ Créer des outils de finances solidaires et de parrainage des créateurs

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre de participants aux journées de la création et de la reprise d'entreprises

### Indicateurs de résultats

- ✦ Nombre d'entreprises créées ou reprises par des femmes, des jeunes de moins de 30 ans

## Calendrier

<b>Action 30</b>	de juillet 2008 à juin 2009
<b>Action 31</b>	de janvier 2010 à décembre 2010
<b>Action 32</b>	de janvier 2009 à 2010
<b>Action 33</b>	de janvier 2008 à 2010

## Le pilotage - partenariat

**Co-pilote partenaire extérieur :** Maison de l'emploi, chambres consulaires

**Partenaires associés au chantier (liste non exhaustive) :** Mission locale, Seine-Maritime Expansion, les communes, organismes de formation, boutique de gestion, ADIE, Région Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime...

# RÉDUIRE LES IMPACTS DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE CLIMAT

La lutte contre les changements climatiques devient une des préoccupations mondiales mais aussi locales. La Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime viennent d'élaborer leur Plan climat-énergie. Afin de s'inscrire dans cette démarche régionale, la communauté d'agglomération déclinera ce programme à l'échelle de son territoire.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Utiliser le potentiel du vent pour développer l'énergie éolienne
- ✦ Développer les énergies renouvelables et valoriser les ressources locales : solaire, hydraulique...

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Développer une politique de développement local prenant en compte la vulnérabilité du territoire en terme d'accès aux énergies fossiles
- ✦ Réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire
- ✦ Réduire les dépenses énergétiques et améliorer l'efficacité énergétique sur le territoire

### Objectifs opérationnels

- ✦ Disposer d'un outil de suivi des émissions de gaz à effet de serre afin d'évaluer l'impact des actions menées dans divers domaines
- ✦ Prendre la mesure des possibilités d'actions directes et indirectes à l'échelle de Dieppe-Maritime et du territoire face aux enjeux du réchauffement climatique
- ✦ Sensibiliser les habitants, les entreprises, les acteurs publics à la maîtrise des consommations d'énergie
- ✦ Identifier le potentiel de production d'énergies renouvelables
- ✦ Développer les énergies renouvelables

### A l'échelle globale

- ✦ **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**
  - ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
  - ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
  - ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- ✦ **Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables**

## Les actions à mener

### Action 34 Réaliser un bilan carbone

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable*

La communauté d'agglomération souhaite travailler de façon globale sur les réductions de gaz à effet de serre. Le bilan carbone est une méthode de comptabilisation de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par l'activité de Dieppe-Maritime et du territoire. Ainsi Dieppe-Maritime souhaiterait inciter certaines communes ou d'autres établissements publics à élaborer dans le même temps leur propre bilan carbone.

### Action 35 Développer un outil pertinent de sensibilisation et d'information pour les particuliers et les collectivités sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable*

Réfléchir à l'implantation d'un outil qui permette, d'une part, la sensibilisation, le conseil et la promotion de la maîtrise énergétique et des énergies renouvelables auprès des habitants, mais aussi l'accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en place de politiques énergétiques durables.

### Action 36 Elaborer une Zone de Développement de l'Eolien

*Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable ou Futur Pays Dieppois Terroir de Caux*

Suite à la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique et à compter du 14 juillet 2007, les éoliennes devront être implantées dans une « zone de développement de l'éolien ». Cette zone définit le périmètre possible d'implantation et la puissance minimale et maximale des installations éoliennes. L'échelle du Pays est plus pertinente pour réaliser une zone de développement de l'éolien que l'agglomération. Dieppe-Maritime désire donc que la réalisation de cette ZDE soit inscrite au contrat de Pays.

## Les résultats attendus

- ✦ Prise en compte des enjeux climatiques dans l'ensemble des politiques
- ✦ Prise de conscience par les acteurs publics et les habitants des enjeux énergétiques et modification des comportements individuels et collectifs
- ✦ Rénovation de certains bâtiments ou équipements publics afin d'optimiser l'efficacité énergétique
- ✦ Multiplication des projets utilisant les énergies renouvelables

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre de services ou acteurs mobilisés pendant la réalisation du bilan carbone

### Indicateurs de résultats

- ✦ Nombre d'actions développées suite au bilan carbone
- ✦ Nombre de projets éoliens étudiés

## Calendrier

<b>Action 34</b>	de juillet à décembre 2008
<b>Action 35</b>	de juillet 2008 à 2010
<b>Action 36</b>	de janvier à décembre 2010

## Le pilotage - partenariat

**Co-pilote partenaire extérieur :** communautés d'agglomération et de communes du Pays

**Partenaires associés au chantier :** Région Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime, communes, ADEME, EDF, fédération pour les agences locales de maîtrise de l'énergie, DRIRE, centres hospitaliers

# FAIRE DE DIEPPE-MARITIME UN « LIEU RESSOURCE » SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le questionnaire adressé aux acteurs du territoire dans le cadre du diagnostic Agenda 21 a révélé que 54% des répondants souhaitent bénéficier « d'information ou d'accompagnement » pour s'inscrire dans une démarche de développement durable. Parmi les sujets sur lesquels les structures souhaiteraient être accompagnées, les plus cités sont les énergies renouvelables, les achats éthiques et les outils d'informations et de sensibilisation au développement durable.

## Les enjeux

### A l'échelle locale

- ✦ Créer une dynamique de développement durable sur le territoire
- ✦ Inciter les entreprises, les associations, les communes à intégrer les exigences du développement durable dans leurs projets et à engager des démarches de progrès

### A l'échelle globale

- ✦ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- ✦ Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources
- ✦ Epanouissement de tous les êtres humains
- ✦ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- ✦ Dynamique de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

## Les objectifs

### Objectifs stratégiques du chantier

- ✦ Diffuser la culture du développement durable au plus grand nombre : habitants, associations, entreprises, salariés...
- ✦ Faciliter, conseiller et soutenir les projets de développement durable des acteurs du territoire
- ✦ Favoriser l'échange de bonnes pratiques et la mise en réseau des initiatives

### Objectifs opérationnels

- ✦ Mener des actions de sensibilisation ciblées en direction des organisations : entreprises, associations, communes, établissements scolaires...
- ✦ Pouvoir répondre aux questionnements des associations et des entreprises et relayer les informations et les outils disponibles par des vecteurs variés
- ✦ Organiser un réseau local d'information sur le développement durable

## Les actions à mener

### Action 37 Accompagner les communes dans leurs initiatives de développement durable

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Diffuser et partager avec les communes les expériences de développement durable (sensibilisations, formations, outils existants, aide en amont des projets...)

### Action 38 Créer un « Centre de ressources numériques » pour guider, orienter, conseiller les porteurs de projets : associations, entreprises, réseaux, établissements scolaires..., sur le développement durable

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Créer un portail Internet qui recense des informations générales sur le développement durable (ou une rubrique spécifique à partir du site internet de Dieppe-Maritime), constituer une base de données des questions les plus fréquemment posées et les mettre en ligne sur le site Internet et constituer une base de liens vers les organismes spécialisés.

### Action 39 Organiser un réseau et un observatoire des bonnes pratiques

Pilotage : Dieppe-Maritime / Pôle Développement et Aménagement / service développement durable

Mettre en place un observatoire des bonnes pratiques à travers un recensement des initiatives de développement durable et mise en ligne de fiches d'expériences sur le site Internet de Dieppe-Maritime (ou sur un autre support) et collecter les outils et les informations existantes auprès de chaque partenaire.

## Les résultats attendus

- ✦ Multiplication des initiatives de développement durable sur le territoire
- ✦ Structuration des sources d'information sur le développement durable quel que soit le champ d'action : environnement, cohésion sociale, participation...
- ✦ Synergies entre les acteurs du territoire contribuant à faire émerger de nouveaux outils, à mutualiser et à créer des plus values économiques, sociales, environnementales sur le territoire

## L'évaluation

### Indicateurs de réalisation

- ✦ Nombre de visiteurs de la rubrique développement durable sur le site Internet

### Indicateurs de résultats

- ✦ Nombre d'entreprises, d'associations ou d'institutions inscrites dans le réseau de bonnes pratiques

## Calendrier

Action 37	de janvier 2008 à 2010
Action 38	de juillet 2008 à 2010
Action 39	de juillet 2009 à 2010

## Le pilotage - partenariat

Partenaires associés au chantier : chambres consulaires, CAUE, ADEME, AREHN, réseau GRANDDE, organismes de formation...